

AVIS DE PUBLICATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1495-M

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire tenue le 20 septembre 2022, à compter de 19 h 30, le Conseil a adopté le règlement numéro 1495-M déterminant les secteurs sur lesquels le droit de préemption peut être exercé et les fins pour lesquelles les immeubles peuvent y être ainsi acquis.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Ce règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 23 septembre 2022

(Signé) Karine Patton

Me Karine Patton, avocate
Greffière et directrice du Service du greffe
et des affaires juridiques